



REPRISE APRES COVID : QUE FAIRE EN PRATIQUE ?

Pour les personnes vaccinées, l'isolement est en principe de 7 jours, et peut théoriquement être réduit à 5 jours si test négatif et absence de symptômes : je propose de **rester à 7 jours pour tout le monde**, car :

1) notre activité comporte un fort risque de transmission du virus (en intérieur + faibles distance)

2) c'est plus simple d'avoir une seule durée

3) cela évite de devoir vérifier des documents médicaux, ce qui n'est jamais simple au sein des clubs

Au bout de 7 jours, le pratiquant peut donc reprendre sans faire de test

Pour les pratiquants non vaccinés, l'isolement est de 10 jours.

Dans tous les cas, bien évidemment, la reprise n'est possible que s'il n'y a plus de symptômes

Adresse mail de la commission médicale medecin.federal@aikido.com.fr

Pour la commission médicale
Docteur Florence Galtier

Le 27 janvier 2022